La grille d’évaluation

**Nom, Prénom du stagiaire :**

**Nom et prénom de la tutrice/du tuteur :**

**1 - Ponctualité – Assiduité :**

1. **Communication et engagement professionnel**

Appréciation de la manière dont le stagiaire interagit avec les élèves, les équipes éducatives et les partenaires : clarté de l’expression, qualité de l’écoute, capacité à argumenter de façon construite.

Ceci inclut : l’implication personnelle dans les missions ; la capacité à partager ses valeurs éducatives ; la réceptivité aux conseils ; sa volonté de progresser et de s’inscrire dans une démarche de professionnalisation ; ses prises d’initiatives pertinentes et ajustées.

1. **Posture professionnelle :**

Qualité de la prise de parole - Attitude générale dans sa fonction éducative – Manière d’incarner les missions du CPE au quotidien - Posture éthique et respectueuse du cadre institutionnel.

1. **Positionnement dans l’institution scolaire :**

Appréciation de la compréhension et l’appropriation du rôle du CPE (fonction de coordination et de responsabilité de la vie scolaire ; rôle de conseiller technique du chef d’établissement) - Connaissance des dispositifs d’aide et d’inclusion, des procédures ; des différentes instances représentatives - Capacité à analyser des situations éducatives de manière réflexive).

1. **Mise en autonomie :**

Sur quelles missions ou actions le stagiaire a-t-il/elle été autonome ? Quelles compétences s’en dégagent ?

Exemples d’actions confiées en autonomie :

-

-

Compétences observées :

-

-

1. **Axes de progrès à envisager en formation**

Quels points le stagiaire gagnerait-il/elle à approfondir lors de la formation universitaire ? Suggestions :

**7. Appréciation générale et conclusion**

Apport global du stage, évolution observée, potentiel du stagiaire à exercer le métier de CPE à terme. Conclusion du tuteur/tutrice :